

6 Société et Culture

Secteur eau et électricité

Un préavis de grève du Syntee+ sur la table de la direction générale de la SEEG

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

Plusieurs points de désaccords sont à l'origine de cet avertissement du Syndicat national des travailleurs du secteur de l'eau et de l'électricité. Au nombre de ceux-ci, la clarification de la situation de la Société d'énergie et d'eau du Gabon(SEEG) après sa réquisition par l'État.

UN mouvement d'humeur couve du côté de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG). Le Syndicat national des travailleurs du secteur de l'eau et de l'électricité (Syntee+) vient, en effet, de déposer un préavis de grève sur la table du directeur général délégué de cette entreprise. Ce préavis de grève, qui court jusqu'au 17 décembre 2018, comporte plusieurs points de revendications. A savoir : la clarification de la situation de

la SEEG après la réquisition, l'audit des comptes de ladite société pendant la période de réquisition, la revalorisation de la grille salariale, l'augmentation de l'indemnité de logement des agents d'exécution à cadre directeur, la revalorisation des taux dans le calcul de l'IRS, ainsi que des plafonds des chambres des structures sanitaires et des taux de la prise en charge Ascoma pour les non cadres à 100%. En plus de l'application de la prime de performance et du retrait du plafonnement de la moyenne des notes d'évaluation de fin d'année, de la revalorisation de l'allocation arbre de Noël actuellement à 13 mille francs par enfant et l'âge de la prise en charge, des allocations et autres prestations de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et, enfin, du reclassement effectif de tous les agents à la catégorie du poste occupé depuis au moins 6 mois.



Photo : Rudy Hombene/ L'Union

Les agents de la SEEG vont-ils entrer en grève dès la semaine prochaine ?

Autant d'éléments qui ont conduit le bureau du Syntee+ à mettre en garde la direction générale, ainsi que les autorités compétentes en leur signifiant clairement, au travers de plusieurs correspondances, son mécontentement. Pour les responsables du Syntee +, si leurs revendications ne sont pas prises en compte par la direction générale, le syndicat se réserve le droit de déclencher un mouvement de protestation d'une durée illimitée, à compter du 17 décembre 2018 à 7h 30 sur toute l'étendue du territoire national.

Pour ne pas en arriver là, le syndicat se dit disposé à la négociation, tout en comptant sur la bonne compréhension des autorités compétentes. Hier déjà, les membres du syndicat ont eu une première rencontre avec la direction générale, qui malheureusement n'a rien changé à la situation. « Nous avions eu une rencontre avec la direction générale.

Il faut préciser que celle-ci a eu lieu en l'absence de notre directeur général, qui n'est pas sur place. Il a été informé du préavis de grève et a voyagé deux ou trois jours après. Nous avons reçu l'accusé de réception derrière lui, disant qu'il l'avait reçu et signé. Hier (mardi 11/12) nous avons été appelés (...). Maintenant, les choses ne se sont pas passées comme tout le monde le voudrait, parce que (...) nous avons deux points parmi ceux inscrits dans notre cahier de revendications, qui constituent des préalables à la suspension du mouvement. A savoir, en premier, la clarification des statuts et le deuxième, celui de l'audit. Nous aimerions qu'un audit soit ordonné sur les comptes financiers sur cette période du 16 février à maintenant», a confié à l'Union, hier après-midi, la présidente du Syntee +, Sandrine Ogoula, au sortir de cette rencontre.

Santé/Lutte contre la résistance aux antimicrobiens...

Le Gabon en quête d'un plan de lutte efficace et efficient



Photo : DR

Le secrétaire général du ministère de la Santé, Dr Guy Patrick Obiang Ndong, représentant le ministre de tutelle, a ouvert les travaux

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LES responsables du ministère de la Santé, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de diverses administrations impliquées dans la bonne gestion du médicament étaient en conclave, hier à Libreville, dans le cadre d'un atelier portant sur la

validation du plan d'action de lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Il s'agit de cette capacité qu'ont les micro-organismes (bactéries, champignons, virus et autres parasites) à résister aux médicaments. Le secrétaire général du ministère de la Santé, Dr Guy Patrick Obiang Ndong, a solennellement ouvert les travaux de cette rencontre d'experts multisec-

toriels. Il a remercié l'OM, pour sa disponibilité à accompagner le ministère gabonais de la Santé dans la mise en œuvre de sa politique sanitaire. Abordant la thématique du jour, il a expliqué : « lorsqu'un micro-organisme subit des modifications, de telle sorte que les médicaments utilisés pour soigner l'infection qu'il provoque deviennent inefficaces, cette situation est principale-



Photo : DR

Quelques-uns des participants à l'atelier national de validation du plan d'action de lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

ment favorisée par une mauvaise utilisation desdits médicaments, les prescriptions erronées et l'usage des faux médicaments.» Le représentant du ministère de la Santé a surtout attiré l'attention des participants, se fondant sur une étude d'AMR-review, datant de mai 2016. D'après celle-ci, "si rien n'est fait, quelque dix millions de personnes mourront chaque année, du

simple fait de la résistance des microbes aux antibiotiques.» Et malheureusement, a poursuivi le médecin, dans ce sombre tableau, « l'Afrique paie le plus lourd tribut, avec quatre millions de victimes, parce qu'elle a le système de santé le moins performant et demeure le continent le plus touché par les faux médicaments et les maladies transmissibles comme la tuberculose et le

Sida.» Les experts des ministères de la Santé, de l'Agriculture, des Eaux et forêts, de l'Economie et Prospective, de la Défense nationale, des Affaires sociales et de diverses Organisations non gouvernementales (ONG) se sont ensuite retrouvés en groupe de travail restreints. Objectif : peaufiner les lignes de ce plan de lutte qui se veut efficace et efficiente.

...et aussi

Disposer d'un plan pratique

SCOM
Libreville/Gabon

A côté de l'objectif général que constitue la validation du plan d'action

de la surveillance et de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, et le lancement des activités y relatives, il y a également des objectifs spécifiques. A savoir, réviser l'ensemble du document existant, valider le plan opération-

nel, présenter et former sur les outils de collecte de données. En plus de proposer un comité technique et définir le calendrier des actions à venir. Il s'agit-là d'objectifs ambitieux à atteindre par les experts multisectoriels

engagés dans cette œuvre humaine salutaire. Mais l'absence de données au niveau du Gabon reste une grosse épine, qu'il va falloir prendre en compte dans le cadre de ce plan d'actions en gestion.

En effet, cette absence de statistiques ne permettrait pas d'apprécier correctement l'ampleur du phénomène de résistance aux antimicrobiens. D'où cet appel aux experts, de tout faire pour que le Gabon puisse

disposer, enfin, d'un plan pragmatique et facilement réalisable. Conformément aux exigences contenues dans le Plan d'action mondial issu de l'Assemblée mondiale de la santé de mai 2015.